Collège JULES FERRY
15 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
Tel : 01-34-15-89-14
Fax : 01-34-15-47-17

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 10 MARS 2016

Présents à l'ouverture du CA : 15 membres, 21 à partir de 18h45 (liste d'émargement en annexe)

- 3 membres de l'équipe de direction
- 5 enseignants
- 4 parents d'élèves
- 2 élèves
- 1 représentant de la municipalité

Mme Ardoin, principale du collège, ouvre la séance à 18h10.

1. Désignation du secrétaire de séance

Le secrétaire de séance est Mme Rassinot

2. Validation de l'ordre du jour

Le point 10 est modifié, les élèves du collège St Exupéry ne participant plus à la sortie Disney pour les participants de l'échange avec Loja.
Le point 3 est décalé en fin de séance (point 14).

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Validation de l'ordre du jour
3. Voir point 14
4. Présentation de la répartition DHG 2016
5. Présentation de l'attribution IMP
6. Régularisation de l'échange à Loja Espagne organisé par la Mairie
7. Contrat machine à affranchir
8. Contrat portails automatiques
9. Convention de mise à disposition du théâtre de l'Aventure d'Ermont
10. Règlement de la sortie Disney, échange Loja
11. Projet Rubik's cube
12. Projet Quiberon (modification du moyen de transport)
13. Dons des fédérations de parents d'élèves pour les voyages
14. Validation du compte-rendu du CA du 14 décembre 2015.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (15 pour)

18h15 : Arrivée de Mme Cahitte pour les parents d'élèves : ***16 participants.***

3. Reporté en fin de séance

4. Présentation de la DHG 2016

Mme Ardoin rappelle que cette DHG a déjà été présentée.
Présentation de la DHG au conseil pédagogique le 1er février.
Présentation de la DHG à la commission permanente le 9 février.
Plus deux réunions de préparation de la réforme le mercredi 2 décembre 2015 après midi et le 14 mars en soirée.

Mme Ardoin précise que le projet de répartition des heures a été aussi présenté aux parents d'élèves des fédérations au cours de la réunion du 9 février, à laquelle 32 parents délégués ont participé.

Entre 18h30 et 18h45 : arrivées de Mme Oehler pour la Mairie, de Mmes Nuevo et Farge pour les parents d'élèves, de M. Descheerder pour les enseignants et de Mme Lorho pour la direction : ***21 participants (retenus en conseil de classe).***

La DHG 2016 attribuée au collège par le conseil départemental est de 775 heures, dont 13 IMP.
Les effectifs prévus par l'Inspection Académique sont de 727 élèves :

Niveau	Effectif annoncé département	Effectif annoncé collège
6ème	203	203
5ème	178	179
4ème	170	172
3ème	176	180
Total	727	734

Ces effectifs sont en nette augmentation par rapport à l'année en cours (688 élèves cette année).
Les effectifs prévus par le collège sont un peu plus élevés que ceux du département en raison des nombreuses demandes (d'information, de dérogation) reçues par Mme Ardoin.

La répartition des classes par niveau proposée par Mme la Principale est :

6ème	7
5ème	6
4ème	6
3ème	6

Soit 29/30 élèves par classe.

Avec l'application de la réforme du collège, les horaires seront de 23 heures de cours par division auxquels s'ajoutent les heures d'accompagnement personnalisé et d'Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI).

		AP	EPI
6è	23	3	0
5è	22	2	2
4è	22	2	2
3è	22	2	2

Principales nouveautés :

Pôle technique techno/SVT/Physique

En 6ème, un « pôle technique » regroupant la technologie, les sciences vie & terre et les sciences physiques. Les horaires pour la totalité de ce pôle sont de 4 heures par semaine Mme ARDOIN nous indique. Le choix a été fait de les répartir en :

Technologie	1h30
SVT	1h30
Physique/Chimie	1h

(Nota : l'enseignement de la physique-chimie en 6ème est une nouveauté).

En 5ème : Début de l'enseignement de la 2ème langue vivante 2, allemand ou espagnol : 2h30 par semaine.

Organisation des heures d'aide personnalisée proposée par Mme Ardoin en concertation :

L'aide personnalisée devient obligatoire pour tous les élèves de 6ème, 5ème, 4ème, 3ème.

Niveau	Heures	Matières
6è	3	Français, Mathématiques, SVT
5è	2	Français, Mathématiques
4è	2	Français, Mathématiques
3è	2	Français, Mathématiques

Les heures d'AP se feront en dédoublement : environ 1/3 de la classe, les élèves les plus en difficulté, feront du soutien. Les 2/3 restants feront de l'approfondissement.

Exemple : les élèves de 6ème feront 4h30 de maths par semaine, mais en raison des dédoublements cela correspond à 5h d'enseignement pour les professeurs. Même chose pour les lettres...

Organisation des heures d'EPI

Les « Enseignements Pratiques Interdisciplinaires » portent sur des thèmes recouvrant plusieurs matières enseignées. L'horaire est de deux heures par semaine de la 5ème à la 3ème. Deux thèmes sont étudiés chaque année.

5è	2	Français et SVT
4è	2	Technologie et Sciences Physiques
3è	2	Français et LV1

D'autres matières pourront être impliquées dans les EPI mais cela reste à définir.

Les EPI étudiés seront les suivants :

5è	Corps, Santé, bien-être et sécurité	Langues et Cultures de l'antiquité
4è	Information, communication et citoyenneté	Sciences, technologie et société
3è	Langues étrangères	Culture et création artistiques

Les élèves auront donc suivi 6 EPI différents entre la 5ème et la 3ème.

Latin et Grec

Mme Ardoin précise aux membres du Conseil d'Administration que ces options seront maintenues l'an prochain.

La présence de l'EPI Langues et cultures de l'Antiquité permet de maintenir l'enseignement du Latin (et du Grec) au collège. Il s'agit d'un enseignement complémentaire optionnel. Les horaires de Latin passent de 2 à 1h en 5ème, et de 3h en 4ème et 3ème à 2h avec la reforme.

Il est prévu pour l'instant 2 groupes de latin en 5ème et 4ème, 1 groupe de Latin et 1 groupe de Grec en 3ème, mais cela pourra être changé suivant les effectifs.

Langues vivantes

L'enseignement sera de 2h30 par semaine en 5ème, 4ème et 3ème. Il est prévu pour l'instant, pour ces 3 niveaux, 2 groupes d'allemand et 4 groupes d'espagnol. Cette répartition pourra être modifiée selon les vœux des familles.

EPS

2h d'EPS en 6ème pour créer un groupe de Piscine « non nageurs » pour la 7ème classe de 6ème.

PSC1

4 heures pas semaine sont affectées à la formation au secourisme (PSC1).

Mme ARDOIN remercie les enseignants pour leur participation active à la concertation sur la réforme.

Vote sur la répartition de la Dotation Horaire Globale : 21 pour.

5. **Présentation de l'attribution des IMP par Mme Ardoin**

13 IMP (heures enseignants hors de la présence des élèves) ont été attribuées au collège.

Pour la répartition des IMP, voir tableau en annexe de Mme Ardoin.

Vote sur la répartition des IMP : 21 pour.

6. **Régularisation de l'échange à Loja (Espagne)**

Les semaines de voyage des Ermontois et d'accueil des Espagnols ont été inversées par rapport au projet initial à la demande de la principale de St Exupéry avec qui nous partageons cet échange. Les Ermontois partent du 9 au 16 mars. Le groupe est composé de 16 élèves de Jules Ferry et 11 élèves de Saint-Exupéry.

La régularisation de l'échange avec Loja est votée à l'unanimité (21 pour)

7. **(Point 12) Projet Quiberon (Modification du moyen de transport)**

Mme Ardoin, M. Papeghin expliquent aux membres du CA, que suite au plan Vigipirate (l'organisme rêve de mer n'assurait pas l'assurance annulation pour attentat) et à des modifications de tarifs et de conditions de la SNCF, il a été décidé de faire le voyage en car et non en train. Le temps de transport ne sera pas rallongé par ce changement.

Le voyage concerne un groupe de 55 élèves qui partira du 13 au 17 juin 2016.

Le coût est de 316,87 euros par élève.

Le budget du collège est de 1280,12 euros (financement du voyage et séjour des 5 accompagnateurs).
Le FSE fait un don de 15 euros par élève (soit 450 euros).

Le projet Quiberon est voté à l'unanimité : 21 pour.

Départ de M Papeghin pour les enseignants à 19h20 : 20 participants.

8. (Point 7) Renégociation du contrat de la machine à affranchir

Mme Yong explique qu'il s'agit d'un contrat de un an à reconduction expresse, avec l'entreprise Pitney Bowes.
Le loyer annuel de la machine à affranchir s'élève à 616,80 euros TTC.

Le contrat de la machine à affranchir est adopté à l'unanimité : 20 pour.

9. (Point 8) Contrat portails automatiques présenté par Mme Yong

Le nouveau contrat avec la Sté ETIENNE sera de 1320 euros TTC par an pour l'entretien des 4 portails automatiques du collège. Le coût du dépannage sera de 60 euros (au lieu de 175 euros avec l'ancienne société). Il s'agit d'un contrat de 1 an à reconduction tacite.

Le contrat d'entretien des portails automatiques est adopté à l'unanimité : 20 pour.

10. (Point 9) Convention de mise à disposition du théâtre de l'Aventure d'Ermont

Le théâtre de l'Aventure est mis à la disposition du collège pour les représentations de l'atelier théâtre et des élèves de 5ème latinistes (les journées antiques).
Cette mise à disposition ne comprend pas les frais de régisseur, qui sont à la charge du collège.

Vote sur la mise à disposition du théâtre de l'Aventure : 20 pour.

11. (Point 10) Budget de la sortie à Disney des élèves de l'échange Loja

La convention avec St-Exupéry sur le financement de la sortie EuroDisney n'a plus lieu d'être, la Direction de St Exupéry ne souhaitant plus faire participer ses élèves à cette sortie.
Pour la sortie à EuroDisney, le budget est de :

Familles	16 élèves	27,7 euros par élève soit 443,20 euros
Collège	2 accompagnateurs	27,7 euros chacun soit 55,40 euros

Mme Ardoin remercie la municipalité pour l'organisation des échanges avec Loja (Espagne) et Lampertheim (Allemagne)

Vote sur le budget de la sortie à Eurodisney : 20 pour

12. (Point 11) Présentation du projet Rubik's Cube présenté par M. Ninouh

Principe : voyage à Tours pour la finale du championnat de France Rubik's et sortie au Futuroscope de Poitiers, les 15 et 16 juin 2016, pour 60 élèves et 5 accompagnateurs.
Le voyage se fera en car.
La finale comportera 2 compétitions : la compétition classique (résolution de 50 cubes par une équipe de 50 élèves) et une compétition Experts. La sélection des élèves participants est en cours parmi les 150 inscrits au club en début d'année. L'équipe de 12 experts est déjà constituée.

Le budget est de :

- 1925 euros pour le transport
- 4913,76 euros pour le Futuroscope

Le budget du collège (financement du voyage pour les accompagnateurs) est de 626,16 euros
La participation des familles est estimée à 100,21 euros par enfant.
Le FSE fera un don de 5 euros par élève, soit 300 euros.

Vote sur le projet Rubik's Cube : 20 voix pour.

13. Dons des fédérations de parents d'élèves pour les voyages

Voyage en Alsace :

Le voyage en Alsace concerne 37 élèves de deux classes de 3ème. Le budget est de 8880,48 euros dont une participation de 206,60 euros par famille.
Le FSE fait un don de 10 euros par élève, (370 euros).
Les Fédérations de parents d'élèves font un don de 370 euros, soit 10 euros par élève participant.
L'ensemble des dons permet de réduire de 20 euros la participation des familles, soit 186,50 euros.

Vote sur le don des fédérations de Parents d'élèves : 20 pour

Dons du FSE pour les voyages : Mme Ardoin informe les membres du CA
Rubik's Cube : 5 euros/ élève soit 300 euros
Alsace : 10 euros/élève soit 370 euros
Quiberon : 15 euros/élève soit 450 euros.

Une buvette (gâteaux et boissons) sera organisée par les fédérations de parents d'élèves pour la remise des bulletins du 2ème trimestre, le 22 mars. L'objectif est d'aider le financement des voyages à Quiberon et au Futuroscope.

14. Validation du compte-rendu du CA du 14 décembre 2015

Vote sur le compte-rendu du CA du 14 décembre 2015 : 2 abstentions, 18 votes pour.

Pas de questions diverses. Mme Ardoin remercie chacun des participants

La séance est levée à 20h10 par Mme Ardoin qui invite chaque membre à un moment convivial après la séance.

PROCHAIN CA LE 12 AVRIL 2016.

La secrétaire de séance,

Mme Rassinot

La présidente du CA

Mme Ardoin

COLLEGE JULES FERRY
La Principale
16 bis, rue M. Berteaux - 95120 ERMONT